

Appel à projets 2020

Présentation & Règlement

Transmission des dossiers de candidature : du 18 juin au 15 septembre 2020

Via l'adresse mail de la Fondation fondation@leem.org

Avec la mention en objet : **AAP2020 - Oncologie pédiatrique** - *nom de l'association/Organisme*

L'engagement de la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, créée en 2008, structure abritée par la Fondation de France, a pour objectif de soutenir des actions favorisant l'accès aux soins portées par des organismes d'intérêt général à but non lucratif en France.

Elle se donne pour missions :

- De soutenir ou récompenser les projets et actions les plus innovants portés par organismes d'intérêt général à but non lucratif qui œuvrent chaque jour au profit de personnes en situation de vulnérabilité de santé.
- De favoriser l'émergence de projets transversaux à toutes les pathologies ou à des groupes de pathologies ou de personnes.
- D'être un espace d'échanges et de débats sur les sujets concernant l'accès aux soins des personnes malades en France, en particulier les plus vulnérables.

Le soutien de la Fondation dans le cadre de l'appel à projets 2020

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins soutiendra dans le cadre de son appel à projets 2020 des projets œuvrant dans le domaine de l'oncologie pédiatrique qui concernent :

- Le renforcement de la connaissance et la recherche de nouvelles stratégies thérapeutiques
- La facilitation de l'accès aux traitements pour tous
- L'amélioration de la qualité de vie des enfants et de l'accompagnement de leur famille.

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins accorde une attention particulière à l'utilité, la faisabilité, ainsi que la temporalité et l'évaluation à réaliser des projets proposés.

Le soutien de la Fondation se traduit par un engagement financier versé à un organisme d'intérêt général visant à participer à la réalisation d'un projet en France. Les personnes individuelles ne peuvent pas être soutenues. Afin de garantir la soutenabilité financière du projet, les co-financements sont nécessaires.

Votre projet – critères d'éligibilité

- Domaines concernés par l'appel à projets en oncopédiatrie : Les projets présentés devront être des projets mis en œuvre en France par des organismes d'intérêt général à but non lucratif.
- La Fondation des Entreprises du Médicament ne finance pas : les projets d'études cliniques et autres études visant à évaluer un médicament, l'achat de médicaments, les projets au profit exclusif de professionnels de santé.

- Critères d'évaluation de la Fondation des Entreprises du Médicament : Les projets doivent être dans le champ de l'appel d'offres et concerner soit (i) le renforcement de la connaissance et de la recherche pour de nouvelles stratégies thérapeutiques, (ii) la facilitation de l'accès aux traitements pour tous, (iii) l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de l'accompagnement de leur famille.

Les critères pris en considération seront :

- **L'utilité** : apporter une amélioration dans le domaine de l'oncologie pédiatrique ;
- **La faisabilité** : garantir l'adéquation entre les moyens techniques et financiers, les compétences, le calendrier envisagés et la réalisation du projet ;
- **La temporalité** : prévoir une mise en œuvre du projet dans un délai raisonnable ;
- **L'évaluation** : prévoir des modalités de suivi et définir des indicateurs de résultat.

Procédure de sélection des projets

L'appel à projet 2020 se déroulera du 18 juin au 15 septembre 2020

Les dossiers reçus feront l'objet d'un examen attentif et d'un accusé de réception. Aucun dossier incomplet ou reçu après la date du 15 septembre 2020 ne sera examiné.

Les dossiers seront instruits par une Commission consultative avant présentation au Comité Exécutif de la Fondation.

Les décisions finales du Comité Exécutif seront prises et communiquées en novembre 2020 à tous les candidats.

La constitution de votre dossier candidat

Documents concernant votre projet

- Dossier de candidature dûment complété
- Le CV du porteur du projet
- La liste des membres de l'équipe projet et leurs références (formation, compétences et expertise en lien avec le projet)

Documents concernant votre structure

Si l'organisme est une association (ou toute autre organisation à but non lucratif comme par exemple fondations et fonds de dotation éligibles)	<ul style="list-style-type: none"> — Copie de la dernière parution au Journal Officiel — Statuts — Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association) — Rapport d'activité de l'année N-1 (ou/et procès-verbal de la dernière Assemblée générale) — Comptes de résultat et bilan de l'année N-1 — Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours — Un R.I.B (Code IBAN et code SWIFT)
Si l'organisme est un établissement public	<ul style="list-style-type: none"> — Avis de la direction du pôle concerné — Extrait du projet d'établissement relatif au projet — Un R.I.B (Code IBAN et code SWIFT) — Pour les demandes ayant trait à la formation : Extrait du plan de

	formation concernant le pôle demandeur Merci de préciser clairement quel sera le bénéficiaire (voir « organisme demandeur » dans le dossier). Si ce n'est pas directement l'hôpital, mais une association permettant la réception et la gestion des fonds attribués, les pièces demandées aux associations devront obligatoirement être jointes.
--	---

Comment répondre ?

L'appel à projets 2020 « Oncologie pédiatrique » est ouvert jusqu'au 15 septembre 2020 à minuit.

Les dossiers doivent impérativement être envoyés par voie électronique avec la mention en objet

AAP2020-Oncologie pédiatrique - *nom de l'association/Organisme*

A : fondation@leem.org

- ✓ Pas de document manuscrit
- ✓ Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera refusé.

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins est à votre disposition pour vous renseigner sur les critères et le processus de sélection. Vos questions sont à adresser par voie électronique avec la mention « Info2020-Oncologie pédiatrique » à : fondation@leem.org

Communication

La Fondation des Entreprises du Médicament se réserve le droit de communiquer sur les projets qu'elle soutient. Dans ce cadre, elle peut notamment être amenée à utiliser les logos des organismes d'intérêt général à but non lucratif.

Les organismes d'intérêt général à but non lucratif soutenus par la Fondation des Entreprises du Médicament s'engagent à mentionner le soutien de la Fondation des Entreprises du Médicament dans leur communication.

Protection des données personnelles

Vos données personnelles (identité, coordonnées, CV) font l'objet d'un traitement par la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins destiné à l'organisation, à la gestion et au suivi de l'appel à projets. Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins (en termes de communication, d'organisation et de suivi).

Vos données sont accessibles par les services habilités de la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, le Comité Exécutif de la Fondation ainsi que la Fondation de France.

Concernant les dossiers de candidatures, vos données sont conservées pendant une durée maximale de 1 an suivant la fin de l'appel à candidature.

Concernant les dossiers retenus, vos données sont conservées pendant une durée de 3 ans suivant la communication des résultats de l'appel à projets ou pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données et demander des précisions relatives à la mise en balance entre les intérêts légitimes poursuivis par la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins et les vôtres.

Vous pouvez exercer vos droits auprès de la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins par courrier adressé à la **Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins –58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, CS 70073, 75858 Paris Cedex 17, ou par courriel à l'adresse suivante fondation@leem.org**

Vous pouvez, à tout moment, introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où vous estimez qu'une violation de la réglementation aurait été commise.